

RAPPORT DE MONSIEUR LOUIS VICENS  
SECRETARE GENERAL DE "FILMOTECA COLOMBIANA" DE BO  
GOTA, DELEGUE SPECIAL AU CONGRES DE LA FEDERATION  
INTERNATIONALE DES ARCHIVES DU FILM = PARIS 1.957  
=====

Nous sommes heureux de participer, pour la première fois, à ce Congrès qui se tient à Paris cette année. Nous présentons à tous les membres assistants, les compliments du Conseil Directif de FILMOTECA COLOMBIANA.

D'autre part, nous remercions Messieurs Eugenio Hintz de Cinemateca Uruguaya et Ernest Lindgren du British Film Institute, pour la collaboration vraiment utile et désintéressée qui nous ont accordée, et grâce à laquelle nous avons réussi à obtenir quatre productions de grande valeur.

Finalement, nous tenons à rendre hommage public à notre magnifique collègue, Monsieur Sales Gómez, de la Cinémathèque de Sao Paulo, pour les efforts tenaces et surhumains qu'il consacre, en dépit de l'indifférence officielle à la reconstruction de son Archive, détruit, comme nous le savons tous, par un incendie mal - chanceux.

Après ce bref, et obligé préambule, nous résumons un rapport sur nos activités:

ACTIVITES PROPREMENT DITES: Nous devons reconnaître que, au cours de l'année écoulée ont été vraiment réduites, manque de matériel, Les deux seuls films que nous possédons, "RAPT", de Kirsanoff et "PARODIE DE CARMEN", de Charlie Chaplin, ont été prêtés à Cine Club de Medellin et à Cine Club de Barranquilla. A la suite de chaque présentation, des débats ont été organisés avec participation de nombreux assistants. Nous avons insisté auprès des Cine Clubs départementaux afin qu'une aide monétaire soit accordée à notre Cinémathèque, au pis aller à titre de prêt remboursable. Jusqu'à présent une somme minime a été obtenue: 60 Dollars, soit 21.000 francs environ.

Avec les nouveaux films que nous venons de recevoir, "POTEMKINE", "CALIGARI", "TIME IN THE SUN" et "SEPT ANS DE MALHEUR", nous espérons réaliser un travail de meilleure portée dans les mois qui vont suivre.

PROJETS: Notre plan immédiat de travail, consiste à tâcher de constituer, dans le plus bref délai possible, un archive de 20 à 25 films, si les Cinémathèques Européennes veulent bien nous céder du matériel en vente. Avec ce nombr de films en mains, nous pourrions intensifier nos activités, pousser à la formation de nouveaux Cine-Clubs ( spécialement universitaires) et constituer un circuit de prêt. Nous avons également un autre projet: c'est la récupération du matériel que, malgré son échelle réduite, forme le patrimoine du cinéma colombien: des bouts de films d'action tournés il y a 35 ans, ainsi que des actualités résumant les diverses phases de l'activité nationale de l'époque. Nous ne dédaignons pas, non plus, la possibilité de former une bibliothèque de livres, photos et affiches.

./..

SITUATION ECONOMIQUE: Nous nous exprimons de dire qu'elle est lamentable. Si nous disposions de matériel, nous pourrions aspirer à une aide économique des Cine-Clubs et des Groupes Culturels; peut être nous pourrions même obtenir des subventions de certaines grandes compagnies industrielles. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Avec la somme de deux films, portée à six tout dernièrement, l'on ne peut pas aspirer à une indépendance, même relative, surtout dans un pays comme la Colombie, où tout est à faire.

Seul le Cine-Club de Colombie nous a aidé à tenir nos engagements.

Bref, notre situation fiscale est la suivante:

Sommes reçues du Cine-Club de Colombie, à titre de prêt: 560 dollars, soit environ 196.000 francs. Subventions des Cine-Clubs dans les villes de Medellin et Barranquilla : 21.000 francs. Notre dette envers le Cine Club de Colombie, reste quand même de 175.000 francs. Nous espérons que, au cours des prochains mois, nous réussirons à recueillir, grâce aux nouveaux films, dans les 50.000 francs. Malgré tout notre déficit n'en demeurera pas moins appréciable.

Cette situation nous oblige à poser ici, le problème de notre contribution à la F.I.A.F. Le conseil nous a imposé la somme de CENT MILLE FRANCS par an, dont la moitié à régler à la Section Latino-Américaine de Montevideo. Nous regrettons que, jusqu'à ce jour, il ne nous ait pas été possible de nous acquitter de cette première dette envers la F.I.A.F., quoique nous tenons à informer que nous allons faire des efforts pour tenir nos obligations. Nous ignorons les raisons qui ont pu induire le Conseil à nous imposer une contribution si élevée et, à ce sujet, nous voulons attirer l'attention de nos collègues sur la disproportion existante entre notre quota et celle de nombre de cinémathèques qui, elles, ont des éléments autrement importants que les nôtres. Cette contribution se justifierait, à notre humble avis, si FILMOTECA COLOMBIANA avait du matériel suffisant et disposait des moyens d'opération et des subventions, tels doivent être à la disposition, nous croyons, de certaines cinémathèques ici représentées. Nous demandons, donc, à la F.I.A.F. une meilleure étude de nos possibilités et situation, en vue de nous fixer des obligations qui, étant plus compatibles avec notre importance et nos ressources, nous permettent d'y faire face avec la ponctualité voulue.

SERVICE DE PRÊT: Nous avons étudié la possibilité de recevoir des films pour exhibition, aussi bien d'Uruguay, que du Brésil ou du Musée d'Art Moderne de New York. Malheureusement, comme l'on ne peut pas utiliser les bienfaits du service diplomatique, les frais de location, transports, assurances et droits de douane, sont en fin de comptes vraiment excessifs, en dehors des innombrables formalités auxquelles nous devons faire face en raison du fonctionnarisme local, aussi bien pour l'entrée que pour le retour des films. Ceci entraînerait l'inversion de sommes importantes pour des simples prêts, représentées exclusivement en frais.

En raison des distances et des frontières, il nous paraît difficile d'établir un circuit américain capable de couvrir utilement les milliers de kilomètres qui séparent Montevideo de Bogotá, même en touchant certaines capitales du parcours, telles Buenos Aires, Lima, etc. Il nous paraît de loin préférable, de faciliter l'achat de

./..  
films mais en divisant, par exemple, l'Amérique Latine en trois zones: le Sud, avec le Brésil, Uruguay, Argentine et éventuellement Chili et Pérou. Le centre, avec la Colombie comme axe, et des relations avec Venezuela, Equateur, et peut-être Pérou, si les amis de Lima le jugent préférable. Plus tard, l'on pourrait organiser le Nord, avec Mexique, Cuba, Puerto Rico, etc. Naturellement, les trois zones, ne pourraient fonctionner que sous la supervision expresse de la Section Latino Américaine de la F.I.A.F., et si les cinémathèques riches en matériel, consentaient à fournir, au prix coûtant, le premier lot de films.

ECHANGES: Les Cinémathèques Européennes semblent peu portées à la cession de leur matériel sous forme de vente et elles nous réclament de leur fournir plutôt des films en échange. Ce point de vue serait parfaitement logique et viable si nous disposions de ces films. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. A l'exception de Mexique, Brésil et Argentine, le cinéma n'existe pratiquement en tant qu'industrie en nos pays. Donc, pas d'archives de cinéma national ou local et, moins encore, des films pouvant constituer des classiques. D'autre part, pas de possibilités non plus de se procurer des vieux films, au terme de leur exploitation. Les distributeurs préfèrent les détruire, à les céder aux cinémathèques. Tout dernièrement, à Bogotá, la maison R.K.O. a incinéré une copie presque neuve de "RASHO MON" qui aurait pu, bel et bien, faire notre bonheur.

¿La F.I.A.F. ne pourrait-elle pas intervenir afin que, en Amérique Latine du moins, les vieilles copies de certains grands films, qui sont invariablement détruites soient cédées, avec rémunération, aux Organisations membres, et même correspondantes, de la Fédération d'Archives?

Ceci sauverait bien de chef d'oeuvres et représenterait un magnifique apport à la culture cinématographique du peuple Latino-Américain.

= = = = =